

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Huile moteur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ROWE Mineralölwerk GmbH

Rue: Langgewann 101 Lieu: D-67547 Worms

Téléphone: +49 (0)6241 5906-0 Téléfax: +49 (0)6241 5906-999

E-mail: info@rowe-oil.com
Interlocuteur: Product Compliance
E-mail: sdb@rowe-oil.com
Internet: www.rowe-oil.com

Service responsable: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

1.4. Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Alkylphénols C14-C16-C18

Mention Attention

d'avertissement: Pictogrammes:



Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans procéder à l'élimination conformément aux dispositions

locales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 2 de 15

Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)	
2241366-04-9	Octadécène, produits de réaction avec l'hexadécène, hydrogéné	15 - < 30 %
	832-827-5 01-2120836642-54	
	Asp. Tox. 1; H304	
68649-12-7	1-décène, tétramère, mélangé avec du trimère de 1-décène, hydrogéné	5 - < 15 %
	01-2119527646-33	
	Asp. Tox. 1; H304	
163149-28-8	1-dodécène, polymère avec 1-décène et 1-octène, hydrogéné	5 - < 15 %
	605-315-2 01-2119543695-30	
	Asp. Tox. 1; H304	
151006-60-9	1-dodécène, polymère avec 1-décène, hydrogéné	5 - < 15 %
	604-767-8 01-2119523580-47	
	Asp. Tox. 1; H304	
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée	1 - < 2,5 %
	265-159-2 649-469-00-9 01-2119480132-48	
	Asp. Tox. 1; H304	
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée	1 - < 2,5 %
	265-157-1 649-467-00-8 01-2119484627-25	
	Asp. Tox. 1; H304	
64742-65-0	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée	1 - < 2,5 %
	265-169-7 649-474-00-6 01-2119471299-27	
	Asp. Tox. 1; H304	
64742-70-7	Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base - non spécifiée	1 - < 2,5 %
	265-174-4 649-477-00-2 01-2119487080-42	
	Asp. Tox. 1; H304	
1190625-94-5	Alkylphénols C14-C16-C18	1 - < 2,5 %
	931-468-2 01-2119498288-19	
	Skin Sens. 1, STOT RE 2; H317 H373	
	Mélange de dialkyldithiocarbamates de molybdène (CAS: 90901-24-9, 253873-83-5, 253873-84-6)	< 0,1 %
	441-570-4 01-0000018545-66	
	Skin Irrit. 2; H315	
64742-53-6	Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée	< 0,1 %
	265-156-6 649-466-00-2 01-2119480375-34	
	Asp. Tox. 1; H304	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 3 de 15

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de con	centrations spécifiques, facteurs M et ETA	
68649-12-7		1-décène, tétramère, mélangé avec du trimère de 1-décène, hydrogéné	5 - < 15 %
	dermique: DL	50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
64742-56-9	265-159-2	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée	1 - < 2,5 %
	dermique: DL	50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
64742-54-7	265-157-1	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée	1 - < 2,5 %
	dermique: DL	50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
64742-65-0	265-169-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée	1 - < 2,5 %
	dermique: DL	50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
64742-70-7	265-174-4	Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base - non spécifiée	
	dermique: DL	50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
64742-53-6	265-156-6	Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée	< 0,1 %
	dermique: DL	50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 4 de 15

Remarques générales

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huile moteur

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 5 de 15

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
-	Hydrocarbures benzéniques en C9-C12 (vapeurs)	-	150		VME (8 h)	
-	Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des, vapeurs)	-	1000		VME (8 h)	
		-	1500		VLE (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile d	e base - non spécifiée		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile d	e base - non spécifiée		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	5,58 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
64742-65-0	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solv	vant; huile de base - no	n spécifiée	
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	5,58 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
1190625-94- 5	Alkylphénols C14-C16-C18			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	1,17 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	0,3 mg/kg p.c./jour
64742-53-6	Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités; huile o	de base - non spécifiée		
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	5,58 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 6 de 15

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation		
Milieu environ	nemental	Valeur	
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée		
Intoxication se	econdaire	9,33 mg/kg	
64742-65-0	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base - non spécifiée		
Intoxication se	econdaire	9,33 mg/kg	
1190625-94- 5	Alkylphénols C14-C16-C18		
Eau douce	•	0,1 mg/l	
Eau douce (re	jets discontinus)	1 mg/l	
Eau de mer		0,01 mg/l	
Sédiment d'eau douce 4266			
Sédiment mar	in	426,62 mg/kg	
Intoxication se	econdaire	3,3 mg/kg	
Micro-organis	mes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l	
Sol		852,58 mg/kg	
	Mélange de dialkyldithiocarbamates de molybdène (CAS: 90901-24-9, 253873-83-5, 253873-84-	4-6)	
Eau douce		0,062 mg/l	
Eau douce (re	jets discontinus)	0,062 mg/l	
Eau de mer 0,0062			
Sédiment d'ea	u douce	45 mg/kg	
Sédiment mar	in	4,5 mg/kg	
Sol		5,3 mg/kg	
64742-53-6	Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée		
Intoxication se	condaire	9,33 mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 7 de 15

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur:

Odeur:

Seuil olfactif:

Liquide

marron

caractéristique

non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non déterminé
non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:

Limite inférieure d'explosivité:

Non inflammable.

non déterminé

Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé

Point d'éclair: >200 °C DIN ISO 2592

Température d'auto-inflammation: non déterminé
Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur: non applicable DIN 51369 Viscosité cinématique: ~ 44 mm²/s DIN 51562

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: <0,1 hPa calculé.

(à 20 °C)

Densité (à 15 °C): ~ 0,84 g/cm³ DIN 51757

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

négligeable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé

Point d'écoulement: DIN ISO 3016

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 8 de 15

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance								
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode			
68649-12-7	1-décène, tétramère, mé	langé avec c	lu trimère de	1-décène, hydrogéné					
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Study report (1994)	OECD Guideline 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1995)	OECD Guideline 402			
64742-56-9	Distillats paraffiniques lé	gers (pétrole), déparaffine	és au solvant; huile de bas	se - non spécifiée				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	REACh Dossier	OCDE 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	REACh Dossier	OCDE 402			
64742-54-7	Distillats paraffiniques lo	urds (pétrole), hydrotraité	s; huile de base - non spé	ecifiée				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	REACh Dossier	OCDE 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	REACh Dossier	OCDE 402			
64742-65-0	Distillats paraffiniques lo	urds (pétrole), déparaffine	és au solvant; huile de bas	se - non spécifiée				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	REACh Dossier	OCDE 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	REACh Dossier	OCDE 402			
64742-70-7	Huiles paraffiniques lour	des (pétrole)	, déparaffina	ge catalytique; huile de ba	ase - non spécifiée				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	REACh Dossier	OCDE 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	REACh Dossier	OCDE 402			
64742-53-6	Distillats naphténiques lé	gers (pétrole	e), hydrotraite	és; huile de base - non sp	écifiée				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	ECHA	OCDE 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	ECHA	OCDE 402			

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 9 de 15

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Alkylphénols C14-C16-C18)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 10 de 15

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
2241366-04-	Octadécène, produits de	réaction av	ec l'hexadécè	ne, hydr	ogéné		•
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h	Danio rerio	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	>100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA	
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>=100	34 d	Gobiocypris rarus (Vairon rare)	ECHA	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	10 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA	
8649-12-7	1-décène, tétramère, mé	angé avec	du trimère de	1-décèn	e, hydrogéné		
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 1000	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (1995)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1000	96 h	Raphidocelis subcapitata	Study report (1995)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 1000	48 h	Daphnia magna	Study report (1995)	OECD Guideline 202
64742-56-9	Distillats paraffiniques lég	gers (pétrole	e), déparaffiné	s au sol	vant; huile de base - non	spécifiée	
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACh Dossier	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Dossier	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 10000	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACh Dossier	QSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	> 1000	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 211
64742-54-7	Distillats paraffiniques lou	ırds (pétrole	e), hydrotraités	s; huile d	le base - non spécifiée		
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACh Dossier	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Dossier	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 10000	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACh Dossier	QSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	> 10	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Dossier	OCDE 211
64742-65-0	Distillats paraffiniques lou	urds (pétrole	e), déparaffiné	s au sol	vant; huile de base - non	spécifiée	
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACh Dossier	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	> 10000	48 h	Daphnia pulex (puce d'eau)	REACh Dossier	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACh Dossier	QSAR
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	>= 100	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Dossier	OCDE 201



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 11 de 15

	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACh Dossier	OCDE 203
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACh Dossier	
	Mélange de dialkyldithiod	arbamates o	de molybdène	(CAS: 9	90901-24-9, 253873-83-5	, 253873-84-6)	
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50	400 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACh Registration Dossier	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50	15 mg/l		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Registration Dossier	OCDE 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	>= 10	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACh Registration Dossier	OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	> 1000	3 h	Boue activée	REACh Registration Dossier	OCDE 209
64742-53-6	Distillats naphténiques lé	gers (pétrole	e), hydrotraité	s; huile o	de base - non spécifiée		
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	ECHA	OCDE 203
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance					
	Méthode	Valeur	d	Source		
	Évaluation	•		•		
64742-56-9	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant;	huile de base - non spécit	fiée			
	OCDE 301B	31 %	28	REACh Dossier		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).					
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée					
	OCDE 301B	21 %	28	REACh Dossier		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE	Ξ).				
64742-65-0	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant;	huile de base - non spéci	fiée			
	OCDE 301F	31 %	28	REACh Dossier		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).					
	Mélange de dialkyldithiocarbamates de molybdène (CAS: 90901-24-9, 253873-83-5, 253873-84-6)					
	OCDE 301B	6 %	28	REACh Registration D		
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE	Ξ).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
68649-12-7	1-décène, tétramère, mélangé avec du trimère de 1-décène, hydrogéné	> 6,5
1190625-94-5	Alkylphénols C14-C16-C18	> 16000000
	Mélange de dialkyldithiocarbamates de molybdène (CAS: 90901-24-9, 253873-83-5, 253873-84-6)	> 4,64

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 12 de 15

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES

FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES

> FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU ou numéro

transport. d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage:

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification:

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport maritime (IMDG)





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 13 de 15

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU ou numéro

transport. d'identification:

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.2. Désignation officielle de

transport. transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III) 2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 14 de 15

Abréviations et acronymes

Asp. Tox: Danger par aspiration Skin Irrit: Irritation cutanée

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et

évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SUNSPEED RACING MOTOR OIL SAE 10W-60

Date de révision: 30.01.2024 Code du produit: 4920019 Page 15 de 15

concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles servent à décrire notre produit en relation avec les exigences de sécurité et ne garantissent pas de caractéristiques du produit. Nous ne pouvons garantir l'exactitude et l'intégralité des informations.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)